

# Pour une PAC de Projets Redonner du pouvoir de marché aux éleveurs

Mesdames et Messieurs les Présidents,

Mesdames et Messieurs les Elu(e)s,

Mesdames et Messieurs les représentants des Administrations et des Collectivités,

Chers (chères) Eleveurs, Collègues et Partenaires,

Mesdames, Messieurs,

Je tiens tout d'abord à vous remercier très chaleureusement pour votre participation à notre Assemblée Générale aujourd'hui. Un grand merci à vous, Monsieur le Ministre, Bruno DURIEUX, pour votre éclairage, pour votre lecture d'un monde, peut être perdu, sans doute en recherche de sens. Un monde, sans doute malléable, un monde désireux de s'accrocher à quelque chose, ce quelque chose qui ne pourrait être aujourd'hui que l'hégémonie médiatique, un monde se laissant aller à la facilité, au pessimisme, voire au catastrophisme. C'est dans ce monde que se définissent les politiques publiques, avec une tendance particulière aux mesures infantilisantes, décrétant le bien et le mal, visant à réglementer le quotidien du citoyen, ses repas, ses achats, son temps, etc. Mettre en lumière cela nous invite, au contraire de vos accusateurs effrayés par l'inconfort que génère le débat et le travail qu'impose l'approfondissement des sujets, à abandonner le prêt à penser. Cela nous conforte dans notre vision d'un monde qui avance grâce à la science, au progrès, à l'intelligence de l'homme engagé positivement dans le développement.

Notre Assemblée Générale intervient, cette année, à l'aube d'une période de 2 années qui seront riches : **La réforme de la PAC à Bruxelles et ses modalités de mise en œuvre en France vont intervenir alors que vont se succéder pendant plus de 2 ans, sans interruption chez nous, les campagnes électorales, pour les municipales, la région, puis les présidentielles et enfin les législatives.** Et nous pouvons parier, en dépit du faible poids électoral du monde agricole, qu'il sera beaucoup question d'agriculture. Cela a déjà commencé.

## L'Organisation de la Production au cœur de la PAC

Il y a un an, les travaux de notre Assemblée Générale s'étaient concentrés sur la réforme, en cours d'écriture de la Politique Agricole Commune (PAC). L'exposé de Monsieur CHAUVIN, chef d'Unité à la DG AGRI, nous a été très précieux et a orienté nos travaux tout au long de l'année 2019. L'inflexion de la PAC va intervenir en parallèle d'un évènement majeur, le Brexit, et d'une montée en puissance des préoccupations liées à l'immigration en Europe. Ayons à

l'esprit que ces deux dossiers vont impacter significativement les budgets. Nous avons également pris acte de la volonté européenne de donner plus de pouvoir de marché aux agriculteurs dans la chaîne alimentaire. **Les décideurs européens ont pris la mesure du déplacement, préjudiciable, progressif au cours des dernières décennies, du rapport de force au profit de l'aval, en particulier de la distribution.** Nous partageons cette analyse et saluons l'ambition du législateur européen qui, avec le règlement omnibus, vise à enrayer l'émiettement de la production par une meilleure organisation en OP et AOP. Nous accueillons également très favorablement l'orientation européenne, complémentaire, et cohérente avec cette ambition, permettant aux Etats membres qui le souhaitent, d'affecter une partie du premier pilier de la PAC sur des programmes sectoriels mis en œuvre par la Production Organisée.

Que s'est-il passé depuis un an ?

Tout d'abord, à notre niveau, à l'UGPVB, c'est la rédaction d'un avant-projet d'AOP en Porc, la réalisation de travaux d'expertise et de réflexion en œuf concernant l'organisation de la production. Surtout, au niveau de toutes les filières, c'est la mise en œuvre de la loi EGALIM avec deux axes essentiels :

- \* un premier axe concerne le rééquilibrage du rapport de force dans les relations commerciales pour mieux valoriser les prix agricoles,
- \* un deuxième axe vise la montée en gamme, pensée par les décideurs politiques comme une solution technocratique en réponse au défaut de compétitivité en France.

## Loi Egalim : Quelle plus-value pour les éleveurs ?

Concernant les relations commerciales et la théorie du ruissellement, les expressions professionnelles, représentatives de la production et de la transformation, convergent, semble-t-il. Le relèvement du Seuil de Revente à Perte se traduit par une augmentation des prix pour le consommateur, une augmentation confortable de la marge pour les distributeurs, mais aucun changement significatif pour les éleveurs. Concernant les entreprises, la fédération des PME françaises a publié récemment un bilan très défavorable quant aux conséquences de cette loi pour ses adhérentes : le taux de croissance de leurs marques a été divisé par 3, alors que les MDD continuent à progresser. **À ce stade, nous pouvons dire que l'objectif premier de meilleure valorisation des prix à la production n'est pas atteint.** Si je me réfère à l'exposé de Philippe Dagorne qui vit la réalité du commerce au quotidien, ce serait même pire pour la négociation des prix. La GMS rebondit sur le plan filière, s'appuie sur la publication des indicateurs de coûts de production et les objectifs de démarches qualité imposées par le Ministère, avec une approche politique et non marketing, pour prendre la main, mettre en difficulté la production dans ses relations commerciales. **A terme, cela risque d'affaiblir structurellement la production et, de la déposséder de la maîtrise de ses cahiers des charges, axe essentiel en matière de politique commerciale et de pouvoir de négociation.**

Bien évidemment, je tiens à préciser aujourd'hui que nous ne pouvons pas accepter le discours qui consiste à dire que l'évolution récente du prix du porc serait le fait de la loi. Imaginez un instant que nous, OP, soyons engagées dans la construction d'un prix à l'envers basé sur les

coûts de production !! Nous savons depuis longtemps ce que cette approche contractuelle coûte aux éleveurs de porcs Anglais, engagés dans un plan technocratique pensé d'en haut. Le prix du porc aujourd'hui est le fait du marché, auquel nous sommes attachés et auquel nous devons rester arrimés. Cela est vrai pour toutes les filières.

## Conjoncture porcine : Investir massivement dans l'outil de travail

Je profite de ce point sur la conjoncture porcine, pour rappeler un message fort aux éleveurs de porcs, un message partagé par la FRSEA, JA BRETAGNE et la CRAB, un message que porte avec vigueur le Président du CRP. **La conjoncture est bonne, il faut investir massivement et moderniser les élevages.** C'est un impératif vital pour :

- Rester compétitif demain : l'embellie conjoncturelle que connaît actuellement la production porcine fera place demain à de nouvelles crises que seuls les élevages compétitifs pourront affronter dans la compétition internationale.

- la pérennité de la filière porcine : Tous les élevages ne pourront pas être repris. L'avenir du bassin et des éleveurs passera par le développement des élevages performants et pilotés par des entrepreneurs. C'est aussi très important pour l'attractivité du métier, pour le renouvellement des générations, quand on sait que 50% des éleveurs vont quitter le métier dans les 10 ans à venir.

- l'excellence sanitaire des élevages : la progression de la FPA en Europe est une menace réelle pour les éleveurs et toute la filière. Les formations biosécurité déployées sur le terrain depuis plusieurs mois doivent dorénavant donner lieu à la mise en œuvre de plans d'action visant la mise en conformité de tous les élevages, sans exception.

Remettre en cause le PCAEA pour la production porcine conventionnelle en 2020 serait un très mauvais signal politique à destination des éleveurs et de la filière.

## S'approprier les Egalim pour conforter l'organisation de la production

Nous n'étions pas dupes ! Nous sommes constants dans notre analyse car en prise directe avec les réalités des marchés. Il aura fallu ce test grandeur nature, profitable à la distribution, pour mettre en lumière ce qui est évident : Les marges ne se partagent pas, elles se gagnent. **C'est pour cette raison que nous demandons au Ministre de l'Agriculture de mobiliser ses services pour qu'ils s'engagent à mettre en œuvre de façon pragmatique l'orientation européenne en matière d'organisation en OP/AOP.** Cela va aussi dans le sens des orientations politiques exprimées, notamment par les députés de la majorité, et le rapporteur Jean Baptiste MOREAU dont nous saluons l'engagement, dans le cadre des débats sur les EGALIM. Cela va dans le sens des orientations du candidat à la Présidentielle, Emmanuel MACRON qui, au moment de présenter son projet agricole le 16 janvier 2017 à Quimper, déclarait : *« Ce que je veux, c'est renforcer le pouvoir de négociation des agriculteurs dans le respect de la législation européenne pour qu'ils fassent le poids face aux industriels et aux distributeurs. Je veux des associations d'organisations de producteurs aux pouvoirs renforcés »*

Sur ce dossier, chaque section de l'UGPVB avance à son rythme, chacune avec ses spécificités, son environnement, ses contraintes. En production porcine, il faut dorénavant que les pouvoirs publics reconnaissent le projet d'AOP. En aucun cas nous n'avons l'ambition d'agir pour être déconnectés du marché ou d'imposer un prix. Si nous avons le sentiment que les décideurs politiques, notamment de la majorité gouvernementale, vont dans ce sens, nous avons aussi le sentiment que la haute et frileuse administration est toujours très empreinte du sacrosaint droit de la concurrence. Ce dogme fait trembler tous les producteurs depuis de trop nombreuses années et sert avant tout une grande distribution concentrée, à la recherche de moyens de pression et d'affaiblissement de ses fournisseurs. **Nous verrons très clairement dans les prochaines semaines si le gouvernement est réellement décidé à donner du pouvoir de marché aux paysans.**

## **Programmes Opérationnels et 1er pilier PAC : saisir l'opportunité en viande**

**En cohérence avec cette orientation, nous tenons également à réaffirmer notre souhait de voir la France inscrire dans son prochain plan stratégique national « PAC » la définition et la mise en œuvre de programmes opérationnels qui pourraient être portés par les OP dans les secteurs de la viande.** Je tiens à saluer l'orientation positive de Coop de France sur ce dossier, qui a vocation à structurer et moderniser la production via les OP. Nous participerons bien évidemment, dans les prochaines semaines, aux travaux de Coop de France et saurons apporter notre contribution positive pour la rédaction et la promotion des projets auprès des pouvoirs publics. A ceux qui pensaient que la production bovine allait rester arc-boutée pour maintenir le dispositif actuel de la PAC, j'ai plaisir d'annoncer que les OP bovins sont aussi désireuses de travailler à la définition d'un programme opérationnel. **Au-delà de l'enjeu financier pour les éleveurs de bovins, voyons aussi dans ce chantier l'occasion pour la filière bovine d'initier une réflexion quant à l'organisation de la production.** La production de bovin viande ne peut pas rester au stade de la cueillette avec des tarifs imposés. Le renforcement de sa position ne peut s'envisager qu'avec un maillon production concerté et uni, qui reprend la main sur l'élaboration de conditions de production et de mise en marché communes, pour chacun de ses produits et modes de production.

## **La compétitivité, une priorité pour les pouvoirs publics**

L'autre grand axe de la loi EGALIM était la montée en gamme, imposée notamment au niveau de la restauration collective. Permettez-moi tout d'abord une remarque générale : Si nous partageons cet objectif de montée en gamme, elle n'a de sens que si elle est pourvoyeuse de valeur ajoutée. Notre mission est de contribuer aux repas de tous les français. Comment pourrions-nous admettre que nos produits soient inaccessibles, chez nous, pour nos voisins, contraints alors d'importer leurs repas, produits selon des règles irrespectueuses de l'environnement ou du bien-être animal par exemple ? L'exclusion de celles et ceux disposant de moyens limités ne fait pas partie de notre projet. **L'accès aux produits Français, avec des standards de qualité environnementaux et sanitaires sans équivalent dans beaucoup d'autres pays, pour toutes et tous, est au cœur notre projet.** Pour cela, nous devons être compétitifs. C'est pour cette raison que la compétitivité doit redevenir le dossier central et

prioritaire pour les pouvoirs publics. Pour cette raison aussi, je pense que ce dossier doit redevenir prioritaire au niveau de nos interprofessions.

## **A L Etat d'assurer en France la mise en œuvre du premier pilier de la PAC**

**Concernant le premier pilier de la PAC, il nous paraît essentiel que sa gestion reste de la compétence de l'État.** Nous ne pouvons pas laisser prendre en otage le budget de la PAC, pour servir des discours électoraux qui, en fait, ne s'adressent pas aux agriculteurs. Je pense que ce n'est pas l'esprit de nos Présidents de Région à l'Ouest, mais la tentation pourra être forte à certains endroits. Par ailleurs, nous pensons que seul l'Etat peut éviter l'émergence de distorsions de concurrence sur notre territoire national, qui apparaîtraient du fait de la multiplication des politiques agricoles régionales. Nous avons assez de distorsions au niveau communautaire. J'invite les grandes organisations professionnelles agricoles régionales à prendre position sur ce point. J'invite les Présidents des Conseils Agricoles Régionaux à convoquer leur Conseil pour que des positions claires soient exprimées à l'Ouest.

## **Ne pas laisser brader l'agriculture au service des campagnes électorales**

Après ces quelques mots, arrêtons-nous un instant sur la question de la montée en puissance d'un débat public qui, de plus en plus, lie espace rural, agriculture et environnement, dans des relations le plus souvent antagonistes. A ce propos, certaines élites politiques hors-sols, participent à ce phénomène en ciblant les problématiques environnementales sur le seul monde rural. Je mets en garde les candidats aux prochaines élections : **Nous n'acceptons pas et dénonçons le cynisme qui consiste à porter un discours environnemental ne ciblant les contraintes que sur les seuls agriculteurs, très minoritaires au niveau électoral, pour capter avec ruse les voies d'électeurs urbains, très majoritaires, branchés, consommateurs, et désireux aussi d'acheter des indulgences.**

## **Les réponses aux attentes sociétales passent par la compétitivité**

Au-delà de l'environnement, vouloir répondre à la multitude des attentes sociétales, d'une multitude de communautés ou de groupes de pression militants, ne fera que désorienter notre agriculture. Les attentes sont multiples, les réponses sont complexes. Il peut être difficile de conjuguer à la fois les attentes en matière de bien-être animal et d'environnement. A titre d'exemple, les élevages de porcs sur litière, attendus par certains, peuvent être aussi ceux qui génèrent le plus d'émissions de gaz ou de particules dans l'air, combattus par d'autres. **La réponse globale, politique aux citoyens, ne peut passer que par une offre de produits adaptée aux demandes des consommateurs. C'est notre mission à nous, acteurs économiques. Elle repose là encore sur la compétitivité des acteurs pour pouvoir s'adapter efficacement et avec la même agilité que nos compétiteurs européens.** Et si les décideurs politiques souhaitent que nous répondions aux attentes sociétales, ils doivent prendre les décisions dans leur domaine de compétence pour permettre aux acteurs économiques français d'être compétitifs.

## Nous sommes spécistes ! Stop à la radicalisation anti-viande et anti-élevage

Vous l'aurez compris, ce rapport d'orientation s'adresse avant tout aux décideurs politiques. Continuons ! Au-delà des points abordés ci-dessus, nous tenons à les alerter par ailleurs sur la radicalisation de certains mouvements. Nous dénonçons avec vigueur les agissements d'associations dogmatiques. Elles s'introduisent dans nos fermes, filment nos espaces privés, nos lieux de travail, nos lieux de vie, diffusent des images humiliantes pour la profession, dégradantes pour les éleveurs, traumatisantes pour nos familles. Ces extrémistes militants fondent leur action sur une conception de la civilisation en totale opposition avec les fondements de notre société. Nous sommes spécistes. Nous n'accepterons pas que des décideurs politiques orientent, ou prennent des décisions dans le prolongement d'actions orchestrées par ces mouvements anti-spécistes. Il faut mettre fin à cette diarrhée de méthodes immondes visant à salir les éleveurs et nos métiers. J'en profite pour rappeler aux éleveurs victimes d'intrusion qu'il faut déposer plainte. Je vous invite à relayer sur le terrain ce message très important. **Je demande au Ministre de l'Agriculture de transformer son discours sur l'agribashing en actes concrets pour que cette minorité agissante soit sanctionnée. Si cela doit passer par la loi, il faut légiférer. Si cela doit passer par la réglementation, il faut régler.** Mais nous disons STOP, il est temps d'agir Monsieur le Ministre. Par ailleurs, l'Etat peut-il continuer à subventionner ces mouvements, via le cadeau fiscal aux donateurs, souvent manipulés ? Non ! **J'en appelle aussi aux élus, conseillers départementaux, conseillers régionaux pour qu'ils condamnent publiquement ces agissements et demandent aux législateurs de faire évoluer les textes pour protéger, et les familles d'éleveurs, et les marques ciblées par ces dénigrement.** Sur ce dossier, je tiens à remercier, de façon appuyée, les services de la Gendarmerie Nationale qui s'emploient à protéger, à nos côtés, nos activités et nos élevages. Je les remercie pour leur implication dans l'organisation au cours des prochaines semaines, aux côtés de l'UGPVB et conjointement avec les OP et le syndicalisme, des réunions d'information à destination des éleveurs, et ceci sur l'ensemble du territoire.

## Donner le sens de l'élevage à nos concitoyens.

Face à ces dénigrement et ces remises en cause incessantes, la tentation du repli sur soi et de la défensive est grande. Quand on a les projecteurs braqués sur soi quoi de plus naturel comme réflexe, que de détourner les yeux et de lever le bras en guise de protection.

Et si cette attention soudainement tournée vers le monde agricole était une chance ? Et si, dans ce monde de l'information instantanée et éphémère, la culture de la patience et du temps long dont l'élevage est imprégné avait son mot à dire ? Et si, au milieu du brouhaha médiatique reposant sur l'émotionnel et dans lequel évoluent la plupart de nos concitoyens, nous étions attendus pour délivrer un message, redonner du sens. Le sens paysan !! Donner du sens à une société de plus en plus urbaine, connectée au virtuel, déconnectée du réel, éloignée d'une ruralité idéalisée, non vécue. Donner du sens à des citoyens qui en recherchent, mais qui, s'urbanisant, chérissent autant qu'ils idéalisent et rêvent nos campagnes.

**Qui de mieux pour conter l'histoire de nos campagnes que la profession elle-même, que les hommes et femmes qui façonnent et font vivre la campagne française ? Ne laissons pas le terrain médiatique aux autres. C'est dans cet esprit que nous poursuivrons notre investissement au sein d'Agriculteurs de Bretagne, des Zh'omnivores, du CRP de Bretagne et des Interprofessions.**

En conclusion, un seul message : l'optimisme. C'est dans nos gènes. En dépit des soubresauts politiques, des aléas des actualités et des mouvements d'opinion, nos fondamentaux - organisation de la production, recherche de compétitivité, définition et mise en œuvre de démarches de progrès éclairées, connexion aux marchés – sont solides et nous permettent de nous inscrire dans la durée. C'est aussi parce que nous pensons, comme vous Monsieur Durieux, que l'optimisme est la seule voie que nous sommes convaincus de pouvoir relever les défis en matière de qualité des produits, de compétitivité, d'environnement, de formation, de promotion des femmes et des hommes agissants dans nos métiers, de bien-être animal, etc

Enfin, je tiens à remercier nos présidents de section, Philippe DAGORNE en bovin et Eric GUELLAFF, nouveau président en oeuf, très pragmatiques, simples, directs et avec des capacités de synthèse que j'apprécie. Merci aux administrateurs et présidents des commissions pour leur implication. Je tiens à saluer nos partenaires professionnels en Régions, représentants du monde syndical, des chambres consulaires, nos partenaires nationaux, Coop de France, les interprofessions et les instituts de recherche. Un grand merci à Breiz Europe, à son équipe et à son Président. Merci aux services de l'Etat en région, aux services du Conseil Régional, avec lesquels nous avons des collaborations positives. Merci enfin, de façon appuyée à l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs de l'UGPVB pour leur investissement et leur implication à nos côtés.

Merci.

Michel BLOC'H